

**ÉCOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE  
LA PINCE GUERRIERE  
3 RUE JULES FERRY  
35410 CHATEAUGIRON**

## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE**

**4 NOVEMBRE 2011**

**Absents excusés** : M. Moneger-Rogge, IEN, Mme Gatel, Maire de Châteaugiron, Mmes Clément, Wietrich, enseignantes à temps partiel, M.Godard, Mme Gimeno, Mme Huchet, représentants des parents d'élèves.

### **Présents:**

*Municipalité* : M.Carbonnel

*Enseignants* : Mme Bauduin, directrice, Mmes Bodin, Bonnechère, Châtel, Clément, Diard, Grandjean, Grellier, Guignard, Hachou, Langlais, Le Roux, Melchior, Ory, Pousset-Rubin, Quénet, Sarcel, Thébault, Videlo

*Représentants des parents d'élèves:*

Mmes Doche, Erin, Icher, Lhomme, Lechowicz, Pannetier, Perrier, Peyrouset, Roussel, Soler-Philippe, Vapillon, Mrs Gustave, Langlois, Lemoine, Staub

Rased: Mme Bourges

## **Ordre du jour**

- Bilan de la rentrée scolaire
- Accueil périscolaire
- Projets en cours
- RASED et la prise en charge des enfants en difficulté
- Règlement scolaire
- Locaux scolaires et matériel

### **1. Installation du nouveau conseil d'école :**

Tour de table et présentation nouveaux arrivants parmi le personnel de l'école : Mme Bonnechère, Mme Châtel, Mme Bauduin, Mme Le Roux, enseignantes, Mme Desmonet, EVS.

Vote au sein du conseil d'école: une voix par enseignant titulaire, une par représentant des parents d'élève titulaire, une pour le RASED, une pour le Directeur, deux pour les élus municipaux, une pour l'IEN, une pour le DDEN. La présence est obligatoire pour voter. Le vote à main levée est retenu pour les décisions prises au Conseil d'école (mais vote à bulletin secret si un seul membre le demande).

### **2. Bilan de la rentrée scolaire :**

392 élèves inscrits à ce jour. L'effectif est inférieur aux prévisions de la fin de l'année scolaire 2010-2011 (des inscriptions prévues n'ont pas été finalisées et quelques radiations).

#### **Détail des effectifs par niveau :**

CP : 79, CE1 : 78, CE2 : 76, CM1 : 81, CM2 : 78 soit une moyenne de 26.13 élèves par classe.

**Les langues vivantes** : en 2011-2012, l'école fonctionne avec ses moyens propres c'est-à-dire sans bénéficier d'un intervenant. Les effectifs s'en trouvent très chargés pour l'anglais (34, 32,...), en particulier dans les groupes de CE1. Ces effectifs ne procurent pas des conditions d'apprentissages satisfaisantes (impossibilité de travailler dans la classe, les groupes sont accueillis en BCD ou en salle polyvalente, ces locaux sont peu adaptés).

Les parents d'élèves sont inquiets : quelle(s) solution(s) pour éviter que cette situation perdure dans les années à venir ? Le Conseil d'Ecole réitère une demande d'intervenant extérieur pour alléger les effectifs cette année et l'année prochaine.

**Piscine** : six classes participent à l'activité natation (trois CE1 au premier trimestre puis trois CP en janvier). L'équipe enseignante a connu quelques difficultés en début d'année pour assurer l'encadrement par les parents d'élèves (date d'agrément postérieure aux premières séances de piscine). Pour la rentrée prochaine, il serait utile d'anticiper et de solliciter les familles dès le mois de juin.

### **3. RASED et prise en charge des élèves en difficulté :**

Cette année, le RASED est composé de Mme Humbert, psychologue scolaire et de Mme Bourges, maître E. Mme Bourges ne pourra plus assurer de suivi individuel des élèves mais interviendra sur toute la

circonscription de Cesson Sévigné de la GS au CM2 auprès des équipes dans le cadre des parcours d'élèves pour agir sur la difficulté scolaire : bilan auprès d'élèves pour donner des pistes de travail aux enseignants, observations en classe...

Le Conseil d'École déplore le manque de personnel RASED car il existe de vrais besoins dans les classes auxquels le RASED ne peut répondre.

La référente de scolarité, Mme Vivier, se charge des dossiers d'élèves relevant du champ du handicap. Mme Dominique Desmonet, Emploi Vie Scolaire, accompagne un élève de CP.

#### **4. Accueil périscolaire :**

Les effectifs sont chargés en CP (jusqu'à 33 élèves pour un seul adulte), ces élèves qui demandent une attention particulière en début d'année (aide à lecture) gagneraient à être pris en charge dans des groupes à effectifs plus réduits. La Municipalité propose que deux personnes prennent en charge les CP pendant la première demi-heure d'étude pendant que les plus grands travaillent en autonomie ; cette mesure est déjà opérationnelle.

#### **5. Projets en cours :**

##### **a) Classes de découverte :**

Le dynamisme de l'équipe enseignante a permis cette année encore, qu'un deuxième projet de classe de découverte voit le jour (classe poney) ; le financement en est par conséquent plus difficile. En effet six classes devront se partager la subvention versée par la Mairie pour les sorties avec nuitées. Il serait vraiment dommage que ces projets qui enrichissent l'enseignement dans le cadre des programmes de 2008, ne puissent aboutir faute de financement. Une augmentation sensible de subvention sera sollicitée auprès de la Mairie.

**Projet CM1 :** la classe de CM1 de Mme Bonnechère partira du 2 au 6 avril 2011 et les classes de CM1 de Mmes Langlais et Melchior du 23 au 27 avril. Deux axes : sport et découverte du milieu marin

**Projet CE1 :** les trois classes de CE1 partiront du 28 au 30 mars à Bruz, trois jours et deux nuitées pour une classe poney.

Financement : les deux projets sont financés par la subvention Mairie, par la subvention versée par l'APE et par diverses actions : en CM vente de bulbes, en CE ventes de gâteaux (elles rapportent environ 2000€ sur l'année) et autres actions (fabrication et vente de sets de tables). La somme demandée aux familles est de 100€ en CE et de 185€ en CM. Malgré le bénéfice dégagé par ces actions, il manque encore 1000€ pour le projet de classe de mer.

Le représentant de la Municipalité rappelle que la subvention n'est plus spécifiquement versée pour une classe découverte mais qu'il s'agit d'une dotation globale pour l'école au prorata du nombre d'élèves total, à ventiler au mieux sur les différents projets. La Mairie sollicite une demande écrite de financement.

##### **b) Projet musique :** Remerciements des enseignants à la Mairie pour l'aide au financement du nouveau projet.

Il concernera cette année les CP, les CE2 et les CM1 : deux intervenantes musique, dix séances par classe. Les thèmes seront les suivants : instruments de l'orchestre en CP, les petites bêtes en musique en CE2, la différence en CM1. Un spectacle est prévu le 5 juin au Zéphyr.

Les représentants des parents d'élèves soulignent la grande qualité du spectacle présenté par les enfants en 2011.

##### **c) Projet Nantes, histoire et histoire des arts :**

Le 10 mai les CM2 visiteront les salles du musée puis découvriront les machines de l'île.

Financement : subvention Mairie pour les sorties sans nuitées et participation des familles.

##### **d) Projet école et cinéma :** les quinze classes sont inscrites à ce projet.

Le programme : trois films « Le petit fugitif », «Azur et Asmar » pour les cycles 2 et 3, «Le monde vivant » pour le cycle 3 et «Katia et le crocodile » pour le cycle 2.

Une participation financière de 2,5€ est demandée aux familles.

##### **e) Conseil des Jeunes :**

Les élèves de CM1 ont élu leurs représentants pour un mandat de deux ans. Un travail sur des sujets et projets variés concernant la vie des jeunes et de la commune, sera effectué en commission. Merci à Gaëlle Poulouen pour l'investissement et le travail réalisé auprès des enfants.

##### **f) Le projet d'école 2011-2015 est à rédiger.**

Suite au bilan établi en juin 2011, l'équipe enseignante engage la réflexion pour définir les deux axes du nouveau projet d'école, en accord avec le projet académique et en tenant compte des indicateurs locaux.

Calendrier : En décembre, le premier jet fera l'objet d'allers et retours entre l'école et l'IEN puis il sera soumis à l'approbation de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, DASEN.

En janvier, le projet sera présenté au conseil d'école lors d'une réunion exceptionnelle puis mis en application.

## **6. Règlement scolaire :**

Pas de modification importante sur la partie existante puisqu'il donne satisfaction. En revanche, à la demande de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, des paragraphes ont été ajoutés conformément au règlement départemental des écoles.

Des associations utilisent les locaux scolaires en dehors des heures d'école.

Les représentants des parents d'élèves demandent que la question de l'utilisation de ces locaux (liste des associations, heures et jours d'utilisation, existence d'une assurance...) soit abordée au prochain conseil d'école.

Vote: le règlement est adopté à la majorité.

## **7. Locaux scolaires et matériel :**

Remerciements à la Municipalité pour les travaux (peinture, chauffage) et le ménage effectués dans les locaux Paul Féval.

En revanche, des travaux tardent à être effectués, notamment en ce qui concerne la dégradation de la laine de verre dans les plafonds. Aucune solution n'a, pour le moment été trouvée. La Municipalité a constaté l'état des deux classes concernées.

Portail rue Jules Ferry : les travaux pour installer un portail électrique, ont commencé aujourd'hui. Il semble que l'ouverture à partir d'un autre lieu que le bureau de la directrice ne soit pas prévue. Lorsque Mme Bauduin sera absente de son bureau le portail devra rester ouvert. Ceci ira à l'encontre des dispositions prises depuis la rentrée pour améliorer la sécurisation des locaux scolaires et dont l'ouverture contrôlée du portail est un point important.

Préau des CE : pas de budget prévu pour un nouveau préau cette année.

Une liste des travaux attendus est transmise à la Mairie.

## **8. Prochaine réunion du conseil d'école le 31/01/12.**

Vote pour l'horaire : 9 sans opinion, 12 pour 18h, 10 pour 18h30

La prochaine réunion aura donc lieu à 18h mais il sera prévu une alternance dans les horaires.

## **9. Questions supplémentaires non prévues à l'ordre du jour :**

Les parents d'élèves de CM1 se plaignent de violences des élèves de CM2 durant la récréation sur le temps de midi. L'école a fait le nécessaire, en intervenant auprès des élèves concernés.

La Mairie propose aux Parents d'élèves, d'organiser une conférence sur le thème des jeux dangereux.

L'école propose aux Parents des enfants victimes de violence de se faire connaître afin de mesurer l'ampleur et la fréquence des problèmes. Les familles des enfants à l'origine des violences seront alertées puis une réunion de l'équipe éducative pourra être alors envisagée.

*Date du prochain conseil d'école exceptionnel: le mardi 31/01/2012 (18h-19h)*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h12 .*

La présidente  
Mme Bauduin

La secrétaire  
Mme Bonnechère